

# **LE CHÔMAGE ET LE SOUS-EMPLOI CHEZ LES JEUNES AU CANADA**

Mémoire de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants  
présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

**Le 3 avril 2014**



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants  
Canadian Teachers' Federation

[www.ctf-fce.ca](http://www.ctf-fce.ca)

**Personne-ressource :**

Francine Filion, directrice des Communications  
[ffili@ctf-fce.ca](mailto:ffili@ctf-fce.ca)  
613-688-4247

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) est heureuse de pouvoir contribuer à l'étude menée par le Comité permanent des finances sur l'emploi chez les jeunes au Canada. En tant que membres de la profession enseignante, nous sommes très conscients du rôle important que nous avons à jouer dans la préparation des jeunes pour qu'ils puissent participer pleinement à la société et donc faire partie de la population active.

## Définition du problème

Selon Statistique Canada<sup>1</sup>, le taux moyen de chômage chez les jeunes (de 15 à 24 ans) a été de 13,7 % en 2013. C'est 2,3 fois ce qu'il a été pour les travailleurs âgés de 25 à 54 ans (5,9 %), et le deuxième écart en importance enregistré entre les deux groupes depuis 1977. Mais le problème ne s'arrête pas là. Ces statistiques passent sous silence toute la question du sous-emploi, ou la non-satisfaction du besoin de travailler des personnes. Le Congrès du travail du Canada<sup>2</sup> a situé à 27,7 % le taux de sous-emploi chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit plus de deux fois leur taux de chômage pendant la même période. Autrement dit, presque un jeune sur quatre est au chômage, travaille moins qu'il ou elle ne veut, ou a carrément cessé de chercher du travail.

Et les jeunes qui travaillent ne semblent pas s'en tirer si bien non plus. Toujours selon Statistique Canada<sup>3</sup>, « [e]n 2012, les hommes et les femmes âgés de 17 à 24 ans avaient un salaire horaire médian (en termes réels) inférieur de 13 et de 8 % respectivement à celui qu'ils avaient en 1981 ». C'est là une indication que soit l'inflation s'accroît à un rythme dangereusement supérieur à celui des salaires, soit que le chômage mine la capacité de gains en exerçant une pression à la baisse sur les salaires et les emplois de qualité, soit une combinaison des deux.

Il importe de noter que le problème du chômage chez les jeunes prend des proportions encore plus graves chez les groupes marginalisés. Les personnes qui vivent dans la pauvreté, les jeunes Autochtones et les jeunes immigrants sont davantage touchés.

Malheureusement, les données fournies par Statistique Canada ne dressent pas un tableau complet de la situation. Pour s'attaquer véritablement aux problèmes de l'emploi chez les jeunes au Canada, il faut pouvoir accéder à des données qui reflètent plus justement la réalité canadienne et en changer les modalités de distribution. Il nous faut plus d'information sur l'offre d'emplois de qualité. Les indices ne doivent pas se limiter à comparer l'offre d'emplois à temps plein et à temps partiel ou d'emplois permanents et occasionnels. Nous avons besoin d'indices qui donnent aussi une idée de la qualité des emplois.

## Rôle de l'éducation

De toute évidence, l'éducation peut contribuer à atténuer le problème de l'emploi chez les jeunes. D'une analyse menée par la FCE en 2011 sur les niveaux de scolarité, il est ressorti que le niveau d'études influence les perspectives professionnelles : plus le niveau de scolarité est élevé, plus le taux de chômage est faible.

Le système d'éducation publique canadien a réussi à produire une génération de Canadiens et de Canadiennes plus éduquées. Selon l'étude de la FCE, entre 1990 et 2009, la proportion de Canadiens et de Canadiennes qui se disent sans diplôme d'études secondaires a diminué de 10 % et la proportion de ceux et celles qui se disent titulaires d'un grade universitaire a grimpé de 6,4 %.

<sup>1</sup> STATISTIQUE CANADA. *Tableau 282-0087 — Enquête sur la population active (EPA)*, estimations selon le sexe et le groupe d'âge, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, annuelles (personnes, sauf indication contraire), CANSIM (base de données). (Consulté le 27 mars 2014).

<sup>2</sup> CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA. *Underemployment is Canada's Labour Market Challenge: A Profile of Canada's Labour Market*, note de recherche, mars 2014.

<sup>3</sup> STATISTIQUE CANADA. « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada? », *Regards sur la société canadienne*, n° 75-0006-X au catalogue, juillet 2013.

# LE CHOMÂGE ET LE SOUS-EMPLOI CHEZ LES JEUNES AU CANADA

Comme le montre le graphique 1, leur niveau de scolarité supérieur a rendu, au fil des années, les Canadiens et les Canadiennes plus employables.

Cela dit, malgré les succès évidents remportés dans l'éducation des Canadiens et Canadiennes, les données récentes suggèrent qu'il faut faire davantage pour venir à bout d'un problème grandissant dans notre pays : les perspectives d'emploi de plus en plus fermées pour les jeunes.

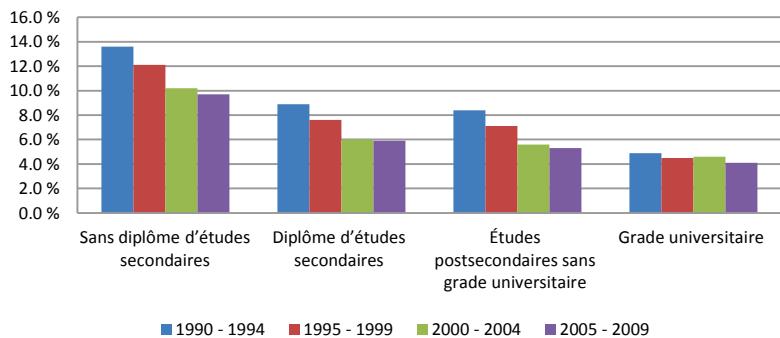
Selon le rapport de l'OCDE intitulé *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013*, en 2012, plus de 25 % des travailleurs et travailleuses au Canada occupaient un poste dont les exigences étaient en deçà de leur qualification. Cela signifie qu'ils sont bien placés pour jouer un rôle dans le monde du travail en pleine évolution, dont l'OCDE prévoit qu'il aura de plus en plus besoin de travailleurs hautement qualifiés.

Un des objectifs du système d'éducation est d'équiper les élèves d'un ensemble de compétences de base qui, combiné à la formation adaptée assurée par l'employeur, leur permettra de s'engager dans une voie professionnelle satisfaisante et sans interruptions. Les écoles ne peuvent et ne doivent pas participer à la formation professionnelle. En revanche, elles doivent donner aux élèves la possibilité d'explorer diverses matières et carrières. Et c'est ce qu'elles font. D'un bout à l'autre du pays, les écoles suivent des curriculums qui couvrent les matières traditionnelles comme les mathématiques, les arts et les langues, mais aussi des matières comme le génie, l'entrepreneuriat et le design. À ces cours s'ajoutent des programmes comme les programmes d'éducation coopérative dont l'objectif est d'établir un lien direct entre les études et le monde du travail. Il ne s'agit pas de formation professionnelle, mais d'une préparation à l'emploi. Malheureusement, ces dernières années, des priorités plus étroitement définies ont réduit la portée des curriculums et les possibilités pour les élèves de participer à ces programmes.

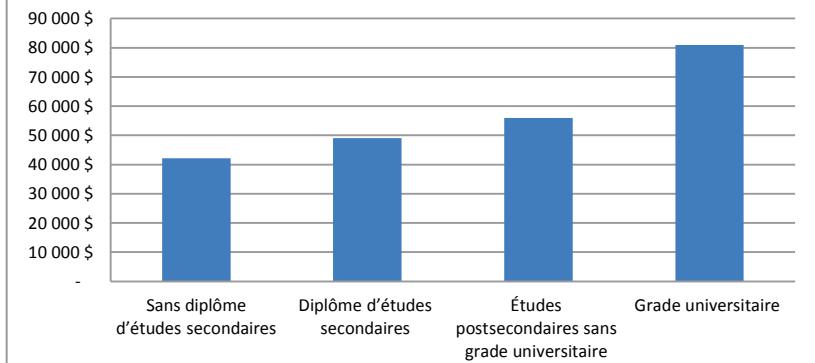
On entend parfois dire que le système d'éducation prépare les élèves en vue d'emplois qui n'existent pas encore, pour lesquels ils seront appelés à utiliser des technologies encore à venir afin de régler des problèmes dont on n'a pas encore idée. Les compétences comme la pensée critique et la capacité de résoudre des problèmes et d'effectuer des recherches sont transférables à n'importe quelle carrière. Parmi les députées et députés, par exemple, figurent d'anciens membres de la profession enseignante, membres du barreau, entrepreneurs et sociologues. Et même si leurs études ne les avaient pas préparés directement à travailler en politique, rares sont ceux ou celles qui nierait que leurs études les aident à mieux faire leur travail.

Pendant leurs années à l'école, les élèves acquièrent un ensemble flexible de compétences, ce qui se traduit par une main-d'œuvre mieux qualifiée. Et comme le suggèrent clairement les données sur l'emploi et les salaires, les employeurs semblent être du même avis.

Graphique 1 : Taux de chômage et répartition en pourcentage de la population de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, *Enquête sur la population active*, moyennes annuelles simples, par intervalles de 5 ans, de 1990 à 2009



Graphique 2 : Gains selon le niveau de scolarité, travailleurs et travailleuses à temps plein toute l'année, âgés de 25 à 24 ans, 2011



## À la recherche de solutions véritables

Pour examiner la question de l'emploi chez les jeunes, il est essentiel d'avoir une approche holistique. Le taux élevé de chômage et de sous-emploi ne peut s'expliquer seulement par une pauvre mobilité, une sur-qualification, un mauvais alignement des compétences et des emplois, et d'autres facteurs du genre. Pour trouver une solution au problème de l'emploi chez les jeunes, il faut prendre en considération un éventail plus large de programmes sociaux.

### **Formation**

Le gouvernement fédéral continue de financer généreusement de nombreux programmes de formation. La diversité des programmes fait qu'il est difficile de s'y retrouver pour les jeunes à la recherche d'une aide. De plus, et c'est ironique, les jeunes sont bien souvent exclus de ces programmes — en particulier ceux qui relèvent de l'assurance-emploi — , car ils n'arrivent pas à accumuler suffisamment d'heures pour y être admissibles.

Le système d'éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, prépare les élèves pour en faire des citoyens et citoyennes qui participent activement à tous les aspects de la société. La responsabilité de la formation incombe aux employeurs. Les investissements dans l'éducation publique assurent une base de compétences et de connaissances qu'il est possible d'enrichir par la formation en milieu de travail. Pour assumer leur responsabilité, les employeurs doivent offrir une formation rémunérée aux personnes qu'ils choisissent d'engager.

Malgré l'accroissement des fonds accordés aux programmes à l'intention des employeurs, le nombre de stages non rémunérés ne cesse d'augmenter. D'après certaines estimations, 300 000 jeunes travaillent actuellement gratuitement au Canada<sup>4</sup>. Parmi les droits des jeunes figurent le droit à la formation professionnelle assurée par l'employeur et le droit correspondant à une rémunération en échange des efforts et du temps consentis à l'employeur.

### **Mobilité**

On entend souvent dire, à tort, que si seulement les jeunes étaient prêts à déménager, ils trouveraient des emplois sans problème. Même s'il y avait suffisamment de bons emplois au Canada pour répondre aux besoins, un manque de programmes sociaux peut nuire à la mobilité. Par exemple, les différences d'un régime d'assurance médicale provincial ou territorial à un autre peuvent annuler les possibilités de déménagement. Le manque de places en garderie peut aussi empêcher un parent célibataire de s'éloigner d'une région où il ou elle bénéficie d'un soutien familial.

## Conclusion

Actuellement, une génération entière de jeunes Canadiens et Canadiennes sont laissés pour compte. Et le plus grand danger que nous courrons est peut-être de pénaliser une génération à tout jamais. De récents sondages et études reconnaissent les dilemmes auxquels sont confrontés les jeunes Canadiens et Canadiennes. L'enquête *Un nouveau pacte pour les jeunes* (mars 2014), menée par l'Institut Broadbent pour savoir ce que les 20 à 30 ans ont à dire sur la génération Y et leur optimisme face à leurs perspectives de carrière, révèle ce qui suit :

« Cinquante-deux (52 %) des membres de la génération Y sont d'avis qu'ils travailleront de façon contractuelle, soit en conjonction avec des emplois permanents ou seulement à contrat ». Et « tandis que plus de la moitié des baby-boomers sont certains qu'ils seront propriétaires de leur maison à la retraite, seulement un tiers des membres de la génération Y fait montre d'autant de certitudes ».

Les jeunes du Canada devraient pouvoir envisager leur avenir économique et social avec plus de confiance. Pour leur donner de meilleures raisons d'être optimistes, la FCE émet les recommandations suivantes :

<sup>4</sup> « Unpaid internships focus of growing backlash. Pressure mounting to crackdown on unpaid internships », *The Canadian Press*, affiché le 2 mars 2014, 12 h 43 HE, dernière mise à jour le 2 mars 2014, 12 h 46 HE.

## Recommandations

1. Que le gouvernement du Canada élabore une stratégie nationale de création d'emplois qui cible en particulier la question du chômage et du sous-emploi chez les jeunes. Cette stratégie doit être élaborée en partenariat avec les employeurs et les organisations syndicales, et tenir compte d'un large éventail de programmes sociaux, dont des mesures qui éliminent les stages non rémunérés, pour trouver une solution au problème du chômage et du sous-emploi chez les jeunes;
2. Qu'on utilise les statistiques existantes et de nouvelles statistiques de Statistique Canada pour dresser un portrait plus juste du chômage et du sous-emploi, conformément aux normes de mesure internationales reconnues;
3. Que des changements soient apportés au programme d'assurance-emploi et aux autres programmes publics de soutien à l'emploi afin de les rendre plus accessibles aux jeunes et même de mettre explicitement les jeunes en contact avec les industries à la recherche de travailleurs et travailleuses, et d'accroître le financement des stages et autres formations professionnelles rémunérées.

## La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

La FCE est une alliance de près de 200 000 enseignantes et enseignants provenant de 17 organisations, soit 15 organisations Membres, un Membre affilié et un Membre associé, d'un littoral à l'autre du pays. La FCE a pour mission d'agir en tant que voix unifiée des organisations de l'enseignement du Canada en ce qui touche l'éducation et les questions sociales connexes, par la promotion d'une éducation publique de grande qualité, de la situation de la profession enseignante et de la liberté d'apprendre.